



ADHESION 2010

Labellisé Pôle de Compétitivité national, AQUIMER a pour mission de contribuer à la compétitivité des entreprises en répondant à leurs besoins, en les aidant à pérenniser et développer leurs activités grâce à l'innovation, et à l'amélioration des technologies. **Ses programmes s'articulent autour de trois thématiques :**

- **Maximiser les ressources disponibles et créer de nouvelles ressources dans une perspective de développement durable**
- **Positionner les produits aquatiques dans l'alimentation du futur**
- **Modifier les fondamentaux de l'industrie aquatique pour faire émerger de nouvelles approches métiers et technologiques**

Adhérer à AQUIMER vous permet de :

- Bénéficier du soutien technique et administratif d'une équipe opérationnelle pour vous accompagner dans le montage de vos projets ou la concrétisation de vos idées (de la recherche de partenaires, à la construction des dossiers de demandes de financement, la rédaction des accords de consortium, la coordination technique, administrative et financière,...),
- Avoir accès à des financements dédiés aux projets labellisés par les Pôles de Compétitivité,
- Intégrer une dynamique favorisant les rapprochements entre entreprises et centres de compétences dans les champs d'action du Pôle,
- Accéder à des outils technologiques mutualisés, à une plateforme collaborative et au Centre de veille du Pôle (base de données accessible en ligne, service questions/réponses...).

Jean-Baptiste DELPIERRE
Président

Thierry MISSONNIER
Directeur

DEVELOPPONS ENSEMBLE VOS PROJETS

L'ADHESION A AQUIMER

La demande d'adhésion

Toute entreprise, organisme professionnel, laboratoire et/ou centre de formation peut devenir membre du Pôle de Compétitivité. L'adhésion est, dans ce cas, volontaire.

Elle devient par contre obligatoire pour les entreprises, organisations professionnelles, centres de compétences et/ou centres de formation, partenaires des programmes labellisés par AQUIMER.

Les demandes d'adhésion doivent être transmises par écrit à la Gouvernance du Pôle, qui les valide en Conseil d'Administration. Selon leur domaine de compétence, les nouveaux adhérents deviennent alors membres d'un des quatre collèges du Pôle, à savoir :

- Collège des Professionnels,
- Collège des Institutionnels,
- Collège des Centres de compétences techniques,
- Collège des Membres associés.

L'adhésion à AQUIMER est valable l'année civile en cours.

La cotisation de base

Cette cotisation, d'un montant de 200 € HT, est appelée annuellement auprès de l'ensemble des membres d'AQUIMER.

La cotisation de soutien

Cette cotisation est appelée auprès des partenaires de l'association bénéficiant de subventions dans le cadre de projets labellisés par AQUIMER.

Calculée de la manière suivante, elle est valable sur la totalité de la durée de vie du projet :

a) **Cotisation forfaitaire pour les entreprises et organismes professionnels :**

Montant de la subvention perçue	Montant de la cotisation de soutien		
	€ HT	TVA (19,6 %)	€ TTC
De 0 à 50 000,00 €	500,00 €	98,00 €	598,00 €
De 50 001 à 100 000,00 €	1 000,00 €	196,00 €	1 196,00 €
De 100 001 à 300 000,00 €	3 000,00 €	588,00 €	3 588,00 €
De 300 001 à 600 000,00 €	5 000,00 €	980,00 €	5 980,00 €
Supérieur à 600 000,00 €	10 000,00 €	1 960,00 €	11 960,00 €

b) **Cotisation proportionnelle pour les centres techniques, laboratoires publics et centres de formation :**

La cotisation s'élève à 4,5 % de la prestation qu'ils facturent (€ HT) et/ou de leurs coûts internes financés dans le cadre du projet (€ HT).



BULLETIN ADHESION 2010
Entreprises / Organismes professionnels

- Entreprise
 Organisme professionnel

Société / Organisme :

Forme juridique :

Siret :

Activité :

Représentant légal :

Prénom / Nom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Fax :

Email :

Site Internet :

Personne chargée des relations avec AQUIMER :

Prénom / Nom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Fax :

Email :

Montant de la cotisation de base :

A payer par chaque membre, chaque année :

200,00 € HT	TVA (19,6 %)	39,20 €	239,20 € TTC
-------------	--------------	---------	---------------------

Je m'engage à régler à AQUIMER une cotisation annuelle pour l'année 2010 dans le mois qui suivra l'appel à cotisation émis par l'association.

Montant de la cotisation forfaitaire :

A payer par les entreprises bénéficiant de subventions dans le cadre d'un projet labellisé par le Pôle de Compétitivité :

Montant de la subvention perçue	Montant de la cotisation de soutien		
	€ HT	TVA (19,6 %)	€ TTC
De 0 à 50 000,00 €	500,00 €	98,00 €	598,00 €
De 50 001 à 100 000,00 €	1 000,00 €	196,00 €	1 196,00 €
De 100 001 à 300 000,00 €	3 000,00 €	588,00 €	3 588,00 €
De 300 001 à 600 000,00 €	5 000,00 €	980,00 €	5 980,00 €
Supérieur à 600 000,00 €	10 000,00 €	1 960,00 €	11 960,00 €

Fait à :	le :
Cachet de la Société / Organisme	Signature :



BULLETIN ADHESION 2010
Centres techniques / Laboratoires publics /
Centres de formation

- Centre technique
 Laboratoire public
 Centre de formation

Organisme :
Forme juridique :
Siret :
Domaines de compétences :

Représentant légal :
Prénom / Nom :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. :
Fax :
Email :
Site Internet :

Personne chargée des relations avec AQUIMER :
Prénom / Nom :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. :
Fax :
Email :

Montant de la cotisation de base :

A payer par chaque membre, chaque année

200,00 € HT	TVA (19,6 %)	39,20 €	239,20 € TTC
-------------	--------------	---------	---------------------

Je m'engage à régler à AQUIMER une cotisation annuelle pour l'année 2010 dans le mois qui suivra l'appel à cotisation émis par l'association.

Montant de la cotisation proportionnelle :

Les membres scientifiques facturant une prestation et/ou justifiant des dépenses internes dans le cadre d'un projet labellisé par le Pôle de Compétitivité	4,5 % de la prestation facturée (€ HT) et/ou des coûts internes financés dans le cadre du projet (€ HT)
--	---

Fait à : Cachet de l'Organisme	le : Signature :
---	---------------------------

ACCORD DE CONFIDENTIALITE

Je soussigné,

Représentant légal de la Société / Organisme :

M'engage à :

- Observer et faire observer la plus stricte confidentialité à l'égard des Informations confidentielles, désignées comme telles, transmises par AQUIMER par écrit ou par oral, et à prendre toutes mesures nécessaires pour en préserver la confidentialité, à l'égard notamment de mon personnel permanent ou temporaire.
- Ce que les Informations confidentielles soient protégées et gardées confidentielles ;
- Ce que les Informations confidentielles reçues soient traitées avec le même degré de précaution et de protection que celui accordé à mes propres informations confidentielles ;
- Ne pas utiliser les Informations confidentielles pour un usage personnel ou au bénéfice de tiers ;
- Ne révéler les Informations confidentielles qu'aux membres de mon personnel appelés à en prendre connaissance ;
- Signaler le caractère confidentiel des Informations confidentielles aux membres de mon personnel appelés à en prendre connaissance, dès la communication de ces Informations ;
- Maintenir les formules de copyright, de confidentialité, d'interdiction de copie, ou toutes autres mentions de propriété ou de confidentialité, figurant sur les différents éléments communiqués, qu'il s'agisse des originaux ou des copies.

En outre, je m'interdis :

- Toute divulgation quelle qu'elle soit, à quelque tiers que ce soit, des Informations confidentielles ;
- D'utiliser et/ou d'exploiter en tout ou en partie les Informations confidentielles à d'autres fins que l'usage pour lequel elles m'ont été transmises ;
- De déposer en mon seul nom une demande de brevet sur les Informations confidentielles dont je ne suis pas titulaire, et plus généralement un titre de propriété industrielle quel qu'il soit ;
- D'effectuer des copies, reproductions ou duplications de tout ou partie des Informations confidentielles ;
- De se prévaloir, du fait de la communication des Informations confidentielles, d'une quelconque cession, concession de licence ou d'un quelconque droit de possession antérieur, tel que défini par le Code de la propriété intellectuelle, sur les Informations confidentielles.

Enfin, je me porte-fort du respect des présents engagements par toute personne, physique ou morale, à laquelle j'aurais communiqué les Informations confidentielles.

Fait en deux exemplaires à _____ le _____

Signature (précédée des mentions « lu et approuvé »)

ACCORD DE CONFIDENTIALITE

Je soussigné,

Représentant légal de la Société / Organisme :

M'engage à :

- Observer et faire observer la plus stricte confidentialité à l'égard des Informations confidentielles, désignées comme telles, transmises par AQUIMER par écrit ou par oral, et à prendre toutes mesures nécessaires pour en préserver la confidentialité, à l'égard notamment de mon personnel permanent ou temporaire.
- Ce que les Informations confidentielles soient protégées et gardées confidentielles ;
- Ce que les Informations confidentielles reçues soient traitées avec le même degré de précaution et de protection que celui accordé à mes propres informations confidentielles ;
- Ne pas utiliser les Informations confidentielles pour un usage personnel ou au bénéfice de tiers ;
- Ne révéler les Informations confidentielles qu'aux membres de mon personnel appelés à en prendre connaissance ;
- Signaler le caractère confidentiel des Informations confidentielles aux membres de mon personnel appelés à en prendre connaissance, dès la communication de ces Informations ;
- Maintenir les formules de copyright, de confidentialité, d'interdiction de copie, ou toutes autres mentions de propriété ou de confidentialité, figurant sur les différents éléments communiqués, qu'il s'agisse des originaux ou des copies.

En outre, je m'interdis :

- Toute divulgation quelle qu'elle soit, à quelque tiers que ce soit, des Informations confidentielles ;
- D'utiliser et/ou d'exploiter en tout ou en partie les Informations confidentielles à d'autres fins que l'usage pour lequel elles m'ont été transmises ;
- De déposer en mon seul nom une demande de brevet sur les Informations confidentielles dont je ne suis pas titulaire, et plus généralement un titre de propriété industrielle quel qu'il soit ;
- D'effectuer des copies, reproductions ou duplications de tout ou partie des Informations confidentielles ;
- De se prévaloir, du fait de la communication des Informations confidentielles, d'une quelconque cession, concession de licence ou d'un quelconque droit de possession antérieur, tel que défini par le Code de la propriété intellectuelle, sur les Informations confidentielles.

Enfin, je me porte-fort du respect des présents engagements par toute personne, physique ou morale, à laquelle j'aurais communiqué les Informations confidentielles.

Fait en deux exemplaires à _____ le _____

Signature (précédée des mentions « lu et approuvé »)

LES OUTILS DE COMMUNICATION

AQUIMER communique auprès des professionnels du secteur des produits de la mer et de l'aquaculture, des centres de compétences scientifiques, techniques, organismes de formation et des institutionnels au travers de divers moyens :

Un magazine d'information « Impulsion »

Ce magazine à diffusion nationale est une réponse du Pôle de Compétitivité à l'actualité du secteur des produits aquatiques au travers des projets qu'il pilote. Edité en fin d'année, sous forme de rapport d'activité, il est diffusé à l'ensemble des professionnels du secteur mais aussi à la presse spécialisée, aux institutions et aux acteurs économiques concernés.

Le site Internet www.poleaquimer.com

Outre la présentation des activités et des missions d'AQUIMER, ce site se veut être un outil interactif entre le Pôle et ses partenaires, qui peuvent suivre à distance, par l'intermédiaire d'une plateforme collaborative à accès sécurisé, l'évolution des projets dans lesquels ils sont impliqués.

La première table nutritionnelle des produits aquatiques www.nutraqua.com

AQUIMER est à l'origine de la première table nutritionnelle, aux résultats scientifiquement validés. Elle compte 47 produits aquatiques pour lesquels ont été déterminées leurs teneurs en 20 nutriments (vitamines, minéraux, macronutriments) ainsi qu'en acides gras. Ces données peuvent servir de référence pour l'étiquetage nutritionnel.

Le centre de veille www.veilleproduitsaquatiques.com

Destiné à l'ensemble des entreprises du secteur des produits aquatiques, le centre de veille regroupe des éléments techniques, scientifiques, économiques et réglementaires qui concourent à l'exploitation durable des produits aquatiques, à leur valorisation et à l'innovation. Ces informations sont diffusées sous forme de fiches de synthèse sur le site Internet dédié.

Le centre de veille, construit avec le concours de nombreux partenaires, offre également un ensemble de services :

- un agenda présentant les manifestations concernant le secteur des produits aquatiques ;
- des offres et demandes de partenariats technologiques issues des Centres Relais Innovation européens et des organismes de recherche publics français ;
- une présentation et un accès au *Codex alimentarius* ;
- un service de questions/réponses pour toute demande d'information spécifique ou mise en relation avec l'interlocuteur le plus approprié ;
- une passerelle vers l'information scientifique et technologique recensée et validée par l'IFREMER dans la publication *Bibliomer* ;
- un forum emploi au sein duquel les entreprises déposent les profils des collaborateurs qu'elles recherchent.

La participation aux réseaux nationaux en lien avec l'innovation

AQUIMER représente ses membres au sein de nombreux réseaux nationaux.

Afin de renforcer son rôle d'interface en agroalimentaire spécialisé dans les produits de la mer et de l'aquaculture, AQUIMER est engagé au sein de l'ACTIA (Association de Coordination Technique pour l'Industrie Agro-alimentaire), qui anime notamment les réseaux des Pôles de Compétitivité, des CRITT Interface, de la Nutrition et de l'Environnement.

AQUIMER est également impliqué dans trois Réseaux Mixtes Technologiques (RMT), mis en place en 2007 par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche afin de développer des relations de travail approfondies entre acteurs de la recherche, de la formation et du développement :

- Nutrialis « Qualité Nutritionnelle des Aliments », porté par le CRITT Poitou-Charentes,
- Gestion Durable des Fluides, porté par l'ADIV et TECALIMAN,
- ECOVAL : éco-conception et valorisation des co-produits, porté par l'ITERG.

D'autre part, AQUIMER se préoccupe de la maîtrise des informations qui pourraient nuire à la fois à la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture et à l'image du secteur. C'est pourquoi il participe à la Fédération Française Poissons, Crustacés, mollusques (FFPC), qui veille sur la circulation de toutes ces données. www.ffpc.asso.fr

Enfin, il est membre des Groupes Experts Qualité et Innovation de FranceAgriMer.

ACCES PLATEFORME COLLABORATIVE - CENTRE DE VEILLE

Tout acteur membre d'AQUIMER ou partenaire d'un projet labellisé peut bénéficier d'un accès à la plateforme collaborative et au centre de veille.

Plusieurs accès nominatifs pouvant être attribués par adhérent, nous vous remercions de bien vouloir indiquer ci-dessous les coordonnées des personnes concernées :

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél. :
Fax :
Email :

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél. :
Fax :
Email :

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél. :
Fax :
Email :

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél. :
Fax :
Email :

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél. :
Fax :
Email :

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél. :
Fax :
Email :

Conditions d'accès à la plate-forme collaborative et à la partie « Abonnés » du Centre de veille d'AQUIMER

1. Il est mis à la disposition des acteurs du secteur des produits aquatiques, afin de faciliter leurs échanges, une plate-forme collaborative sécurisée accessible par internet à l'adresse www.poleaquimer.com, hébergé par NORMEDIA et administrée par AQUIMER. De même, ils peuvent accéder à un centre de veille sécurisé accessible à l'adresse www.veilleproduitsaquatiques.com, hébergé par l'ADIT Strasbourg et également administrée par AQUIMER.

2. L'accès à la plate-forme d'AQUIMER et à la partie privative du centre de veille est réservé aux acteurs du secteur des produits aquatiques. L'accès en est protégé par un code d'accès confidentiel, qui leur est délivré par l'administrateur, et au moyen d'un mot de passe.

3. Les partenaires des projets labellisés et les adhérents d'AQUIMER bénéficient d'un code d'accès confidentiel et d'un mot de passe qui leur ouvrent des droits liés à ces deux statuts.

4. Les informations de toute nature mises en ligne sur la plate-forme d'AQUIMER, à quelque niveau que ce soit, ainsi que dans la partie privative du centre de veille, sont confidentielles. Les informations liées à un projet labellisé et mises en ligne sur la plate-forme collaborative, sont destinées à être utilisées par les partenaires concernés, uniquement dans le cadre dudit projet.

En conséquence, chaque partenaire accédant à la plate-forme et au centre de veille d'AQUIMER prend l'engagement de :

- préserver la confidentialité de ces informations notamment au regard de son personnel et de ne les communiquer qu'aux personnes ayant nécessairement à les connaître ;
- ne jamais les communiquer à des tiers sauf accord exprès préalable du propriétaire de l'information ;
- n'utiliser et/ou n'exploiter ces informations à d'autres fins que la mise en œuvre du projet dans le cas de la plate-forme collaborative, ou le développement du secteur des produits aquatiques dans le cas du centre de veille ;
- préserver la confidentialité de ses codes d'accès et mots de passe ;
- informer immédiatement l'administrateur de tout risque de rupture de confidentialité dont il a connaissance ;
- en cas de départ du projet, en informer immédiatement l'administrateur, et cesser d'accéder ou de tenter d'accéder à la plate-forme.

5. Les partenaires s'engagent de même à respecter la propriété intellectuelle des documents, études, analyses, rapports, fichiers de données, etc., mis en ligne sur la plate-forme d'AQUIMER, notamment les droits d'auteur et les droits des producteurs de base de données, et s'interdisent expressément tout acte de reproduction, de diffusion, et d'extraction de données non expressément autorisé.

6. Tout manquement au présent engagement est susceptible de causer un grave préjudice et d'engager la responsabilité de son auteur.

7. Les présentes conditions sont régies par la loi française. Tout litige s'y rapportant serait soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Boulogne-sur-Mer.

8. Tout accès à la plate-forme et au centre de veille d'AQUIMER implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

Fait en deux exemplaires à Le

En tant que représentant légal de la Société / Organisme,

je reconnais avoir pris connaissance des présentes conditions et les accepter sans réserve.

Conditions d'accès à la plate-forme collaborative et à la partie « Abonnés » du Centre de veille d'AQUIMER

1. Il est mis à la disposition des acteurs du secteur des produits aquatiques, afin de faciliter leurs échanges, une plate-forme collaborative sécurisée accessible par internet à l'adresse www.poleaquimer.com, hébergé par NORMEDIA et administrée par AQUIMER. De même, ils peuvent accéder à un centre de veille sécurisé accessible à l'adresse www.veilleproduitsaquatiques.com, hébergé par l'ADIT Strasbourg et également administrée par AQUIMER.

2. L'accès à la plate-forme d'AQUIMER et à la partie privative du centre de veille est réservé aux acteurs du secteur des produits aquatiques. L'accès en est protégé par un code d'accès confidentiel, qui leur est délivré par l'administrateur, et au moyen d'un mot de passe.

3. Les partenaires des projets labellisés et les adhérents d'AQUIMER bénéficient d'un code d'accès confidentiel et d'un mot de passe qui leur ouvrent des droits liés à ces deux statuts.

4. Les informations de toute nature mises en ligne sur la plate-forme d'AQUIMER, à quelque niveau que ce soit, ainsi que dans la partie privative du centre de veille, sont confidentielles. Les informations liées à un projet labellisé et mises en ligne sur la plate-forme collaborative, sont destinées à être utilisées par les partenaires concernés, uniquement dans le cadre dudit projet.

En conséquence, chaque partenaire accédant à la plate-forme et au centre de veille d'AQUIMER prend l'engagement de :

- préserver la confidentialité de ces informations notamment au regard de son personnel et de ne les communiquer qu'aux personnes ayant nécessairement à les connaître ;
- ne jamais les communiquer à des tiers sauf accord exprès préalable du propriétaire de l'information ;
- n'utiliser et/ou n'exploiter ces informations à d'autres fins que la mise en œuvre du projet dans le cas de la plate-forme collaborative, ou le développement du secteur des produits aquatiques dans le cas du centre de veille ;
- préserver la confidentialité de ses codes d'accès et mots de passe ;
- informer immédiatement l'administrateur de tout risque de rupture de confidentialité dont il a connaissance ;
- en cas de départ du projet, en informer immédiatement l'administrateur, et cesser d'accéder ou de tenter d'accéder à la plate-forme.

5. Les partenaires s'engagent de même à respecter la propriété intellectuelle des documents, études, analyses, rapports, fichiers de données, etc., mis en ligne sur la plate-forme d'AQUIMER, notamment les droits d'auteur et les droits des producteurs de base de données, et s'interdisent expressément tout acte de reproduction, de diffusion, et d'extraction de données non expressément autorisé.

6. Tout manquement au présent engagement est susceptible de causer un grave préjudice et d'engager la responsabilité de son auteur.

7. Les présentes conditions sont régies par la loi française. Tout litige s'y rapportant serait soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Boulogne-sur-Mer.

8. Tout accès à la plate-forme et au centre de veille d'AQUIMER implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

Fait en deux exemplaires à Le

En tant que représentant légal de la Société / Organisme

je reconnais avoir pris connaissance des présentes conditions et les accepter sans réserve.